



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AP-HP AU BORD DE LA CRISE DE NERFS

« Benoît as-tu du cœur ? »

« Non, je n'ai qu'un tiroir caisse »

S'étant invité « à la dernière minute » à la réunion du 20 novembre 2009 du CTCE, M. Benoît LECLERCQ, a malheureusement pour lui, également raté sa sortie. A l'occasion de la réunion en question, le Directeur Général de l'AP-HP, devait présenter le projet médical qui va fixer les prochaines orientations et les priorités en terme de santé publique, dans le cadre du futur Plan Stratégique 2010-2014.

Malheureusement, de plan stratégique, il n'en fût point question, il a simplement été présenté aux représentants du personnel, un cadrage budgétaire, dans lequel devait être déterminé **les moyens financiers alloués aux établissements de l'institution pour essayer de remplir les missions de service public.**

Dans la pratique, le Directeur Général se propose de supprimer 4 000 emplois entre 2010 et 2014, qui s'ajouteront aux 3 500 emplois déjà supprimés (2 500 en 2008 et 1 000 en 2009).

Face à cet exercice bien rodé de communication, les représentants du personnel avaient relaté des témoignages de terrain qui démontraient les effets dévastateurs de la politique du Directeur Général sur les conditions de travail et de quelle manière l'organisation du travail en était affectée.

Pour les personnels, trop c'est trop. Alors que ceux-ci cumulent l'équivalent de 4 000 emplois en jours de récupération, qu'ils travaillent sans les effectifs minimums pour assurer la sécurité, alors qu'à chaque épidémie, c'est encore à eux que l'on demande de faire de sacrifice.

Il a également été rappelé que les personnels ont dernièrement été pénalisés par une note du 8 octobre 2009 émanant de la Directrice des Ressources Humaines de l'AP-HP, dans laquelle il a été rappelé aux directions locales que les jours non pris de 2007, 2008 et de 2009 et non épargnés préalablement sur un CET, seraient irrémédiablement perdus.

Voilà donc toute la considération auquel auront droit nos collègues de la part des hauts dirigeants de notre institution. Ajouter à cela que dans la pratique, certains établissements, **les personnels contractuels se sont vus signifier la fin de leur contrat de travail au 31 décembre 2009, de la même manière que l'on congédie des personnels de maison.**

En contrepartie, aucun recrutement n'étant au programme, cela veut dire, que les personnels seront encore plus sollicités pour travailler, accomplir des heures supplémentaires et accumuler des jours qu'ils ne pourront pas prendre pour cause de manque de personnel !!! **Voilà comment l'AP-HP organise l'épuisement professionnel des ses agents !**

De nombreux médecins dont des chefs de pôle ou de service ou le président de CME, **osent enfin publiquement dénoncer la maltraitance institutionnelle mise en place aussi bien vis-à-vis des patients et des personnels, dictée par la politique d'étranglement du ministère de la santé.**

Alors que les représentants du personnel dénonçaient, témoignages à l'appui, les dégâts dévastateurs que cette politique provoque sur le terrain, **le Directeur Général a quitté précipitamment la réunion, refusant d'entendre les témoignages des agents.** Plutôt que d'essayer de construire un dialogue social, **il a préféré trouver son salut dans la fuite.**

L'intersyndicale de l'AP-HP qui s'est réunie après cet incident, a pris acte du mépris du Directeur Général, pour les 75 000 agents qui se battent quotidiennement, avec les moyens du bord, pour non seulement des vies mais également pour apporter des soins de qualité et ressouder le lien social avec les plus démunis.

Novembre 2009